

La Maison-Dieu, 193, 1993, 7-29

Noël DUVAL.

L'ESPACE LITURGIQUE DANS LES ÉGLISES PALÉOCHRÉTIENNES

ON a eu tort de croire à une révolution architecturale et culturelle avec le triomphe du christianisme qui lui permet en 313 de construire librement des salles pour abriter les cérémonies liturgiques et les assemblées destinées à des fidèles sans cesse plus nombreux.

Les salles de réunion antérieures à la Paix de l'Église sont mal connues. Une seule est indiscutée : la « maison des chrétiens » de Doura Europos à la frontière de l'Euphrate, ensevelie sous le remblai destiné à renforcer les murailles en vue de l'assaut perse de 257. La salle de réunion proprement dite, en dehors d'une estrade, n'a rien d'original par rapport à la salle de réception d'une maison. Seul le baptistère avec sa vasque, son baldaquin et ses peintures à thème testamentaire comporte déjà les éléments essentiels de sa fonction. Nous savons qu'ailleurs, en particulier en Afrique, ont existé des « basiliques ». Mais le mot, employé pour de multiples salles à usage diversifié, n'a aucune signification architecturale et ne permet pas de présumer du plan et des dispositions intérieures.

La première variété d'édifices chrétiens

Avec l'édit de Milan, Constantin ne donne pas seulement la liberté de croire et de se réunir aux chrétiens. Au Dieu qui lui a donné la victoire du Pont Milvius, il entend marquer sa gratitude en lui offrant des demeures terrestres convenant à la dignité et à la puissance impériales. D'où la construction à Rome, avec l'aide de l'empereur, de nombreux sanctuaires dont la cathédrale du Latran, la basilique de l'Apôtre Pierre au lieu présumé de sa sépulture dans le cimetière du Vatican, et la basilique des martyrs Marcellin et Pierre dans la propriété impériale *ad duas Lauros* sur la *Via Labicana* où était peut-être projeté le mausolée dynastique, en Terre Sainte des basiliques commémoratives à Nazareth, Jérusalem et Bethléem, les donations somptueuses de matériel précieux et l'affectation de revenus pour l'entretien dont rend compte à Rome le *Liber Pontificalis*.

Le plan basilical

On en a souvent déduit que l'empereur avait imposé son architecte et ses plans et que la « basilique chrétienne latine » était née d'une décision impériale, qui aurait par exemple cherché le modèle dans les salles d'audience des palais impériaux. Spéculations de théoriciens, s'appuyant sur la définition d'Isidore de Séville qui, au 7^e siècle, dit que la *basilica* est le palais du roi du Ciel.

Les architectes de la Renaissance ne s'y étaient pas trompés, qui avaient tout simplement déduit le principe de ces grandes salles de réunion à couverture de charpente et à éclairage par des claires-voies (obtenues en surélevant la toiture de la partie centrale) de leur analyse des basiliques de forum que les Romains connaissaient déjà.

Il est vrai que les besoins des chrétiens n'étaient pas exactement ceux des tribunaux ou des autres utilisateurs

des « basiliques ». En tout cas, ils n'étaient pas ceux des adeptes des religions traditionnelles pour lesquelles le temple n'était pas lieu de réunion mais signe et abri de la divinité et de son mobilier cultuel¹. Il fallait abriter une assemblée², le clergé appelé à siéger en commun³, la table du sacrifice et le lieu de la parole, en principe surtout pour une meilleure vision de l'assemblée et une meilleure écoute.

Le plan choisi a été généralement le plan basilical à trois ou cinq nefs, utilisé pour la basilique civile, mais avec des accès diversement orientés⁴ et l'organisation en longueur qui, de la façade (située à l'ouest en général, mais à l'est à Rome et souvent dans l'Afrique du Nord orientale jusqu'au 6^e s.) procède vers le fond, réservé à l'autel et au clergé, et se terminait en général par une abside.

Le plan centré

Si ce schéma a prédominé de l'Est à l'Occident, il est loin d'être le seul. On a utilisé même pour de grands monuments (la cathédrale d'Antioche) et dès le 4^e s. le plan centré qui, en général, suppose une couverture en voûte, avec simplement une abside orientale pour abriter le sanctuaire proprement dit. En Vénétie et dans les Alpes du Nord-Est, on a préféré jusqu'en plein 5^e s. un plan simple que j'appelle « église halle », sans abside et probablement sans claire-voie, une sorte de salle « polyvalente » où seul le mobilier indiquait l'affectation à un lieu de culte. Le clergé y siège sur une banquette semi-circulaire, non adossée à un mur, autour de l'autel.

1. Cependant, ces adeptes des religions traditionnelles ont souvent utilisé plus tard les plus grands des temples païens.

2. La place attribuée au *populus* est appelée conventionnellement *quadratum populi*.

3. On appellera le siège collectif du clergé du terme grec *synthronos* ou *synthronon* (trône collectif).

4. La basilique civile ou judiciaire bordait généralement un côté du forum et était dans ces conditions accessible par le côté long.

Les églises doubles

Dans cette même région et dans plusieurs autres, surtout en Occident, on a utilisé un schéma d'« églises doubles » formé de deux églises parallèles encadrant le baptistère quand il s'agit de la cathédrale (de l'*ecclesia* comme on désigne celle-ci du nom de la communauté qu'elle abrite). L'exemple le plus anciennement datable de ce schéma (et aussi d'« églises halles ») est celui d'Aquilée dont les deux salles ont été construites par l'évêque Théodore dont on ignore les dates exactes mais qui siégea au concile d'Arles en 314. Naturellement, il devait y avoir une raison à ce dédoublement, mais nous l'ignorons.

On spéculé sur l'affectation exacte de ces deux salles : synaxe eucharistique et enseignement des catéchumènes (mais pourquoi une salle permanente et spéciale pour cet usage ?), église de l'évêque et paroisse (comme c'est le cas à Trèves aujourd'hui), église d'hiver et église d'été comme il en existait au Moyen Âge en Italie du Nord (mais aucune n'est chauffée et l'orientation est la même), plus probablement église de la synaxe et église affectée à un culte particulier (comme cela a été le cas à Trèves, sans doute dès l'arrivée de la Tunique du Christ). Mais nous n'avons aucune explication contemporaine.

Éléments secondaires de l'édifice chrétien

Autres variations que l'adjonction du transept⁵, d'un narthex, lieu d'attente des catéchumènes pendant la synaxe proprement dite, d'un *atrium*, en fait une cour péristyle présentant généralement au centre une fontaine servant à la purification préalable au culte, comme dans les mosquées. Le transept semble lié à des problèmes de circulation, notamment dans les églises de pèlerinage, comme c'est le cas à Saint-Pierre, ou aux nécessités du

5. Dans les grandes églises de Rome et, surtout, les Balkans.

culte, le clergé utilisant ces espaces latéraux pour des besoins propres — préparation et dépôt des offrandes —, là où l'architecture n'offrait pas de salles à proximité du chevet⁶. Le narthex peut être utilisé aussi pour l'enseignement comme le montre l'existence d'un *synthronos* dans l'abside terminale du narthex de quelques rares églises⁷.

Il faut ajouter dans certains édifices des tribunes au-dessus des bas-côtés, surtout dans les églises où toute la nef centrale est réservée aux évolutions du clergé (c'est parfois le cas en Grèce et en Afrique) et où le *quadratum populi* est trop petit, par exemple quand l'espace est mesuré comme dans les forteresses.

L'organisation de l'espace par la liturgie

Depuis Vatican II certains liturgistes se sont trompés quand ils ont cru recréer l'organisation de l'Église primitive, en mettant l'autel au milieu du peuple et en « retournant » l'officiant vers le centre de l'édifice. L'Église primitive ne connaît pas de règle uniforme.

Les acteurs de la liturgie

L'action liturgique suppose l'organisation réciproque de deux groupes d'acteurs, le peuple et le clergé, parfois subdivisé en plusieurs catégories (outre les clercs ordonnés [ordres majeurs et mineurs], des *clerici* sans affectation précise, les veuves et les vierges consacrées), et la localisation de plusieurs « meubles » — mobilier en matériau périssable, en maçonnerie ou en pierre — : les sièges du clergé, l'autel, le ou les reliquaires ou tombeaux vénérés,

6. Plan à abside saillante, fréquent surtout en Grèce, par opposition au plan à chevet triparti préféré en Syrie, en Afrique et en Espagne.

7. Apollonia en Cyrénaïque et Lovračina dans l'île de Brač en Dalmatie.

la chaire ou le pupitre à prêcher, la ou les tables d'offrande où était déposée la matière du sacrifice. Il faut des barrières, *cancelli*, pour préciser la place de chacun, empêcher l'intervention du peuple dans les mouvements du clergé ou la célébration du sacrifice, canaliser les pèlerins, ce n'est pas un vain mot. Les œuvres de saint Augustin — et notamment un sermon récemment redécouvert et publié cette année — nous montrent de véritables émeutes à l'intérieur de l'église, par exemple pour approcher l'orateur ou l'autel. Et le Moyen Âge et la période plus récente nous offrent maintes descriptions des incidents parfois violents qu'on tentait ainsi d'éviter. Mais il ne faut pas oublier que, quand le mobilier est en bois, il n'en reste guère de traces (parfois un scellement) et que les barrières elles-mêmes peuvent être mobiles ou faites de cordons comme c'est le cas dans certaines églises modernes, par exemple en Grèce ou en Espagne.

L'analyse des vestiges archéologiques a souvent pâti aussi d'idées préconçues, de la volonté du liturgiste de prouver l'ancienneté de certaines pratiques, des oppositions de doctrines entre catholiques, que la présence réelle amène à privilégier l'autel, et protestants qui s'intéressent plus à l'ambon. Il y a eu ainsi presque en même temps la parution de deux livres de théologiens liturgistes discutant de l'organisation des basiliques avec un point de vue opposé : Nussbaum et Luiks. Le livre de Nussbaum, contemporain de Vatican II, s'intéresse à la place du prêtre à l'autel, mais sa documentation incomplète et parfois mal interprétée ne formait pas une base sûre. Elle suffisait cependant à montrer une extrême diversité que les autres auteurs vont constater à leur tour pour chaque lieu ou mobilier en usage.

Les variantes d'organisation

L'organisation la plus classique place le clergé dans l'abside sur des banquettes parfois surélevées, dominées par la cathèdre épiscopale au centre, et l'autel immédia-

tement devant, à l'entrée de l'abside ou à proximité : quand l'espace à protéger empiète sur la nef, on ménage un enclos autour de l'autel, comportant en général des accès latéraux et surtout une porte axiale en face de la façade, parfois protégée des bousculades par un couloir plus ou moins long qu'on appelle à tort *solea*, qui est le nom de la passerelle menant à l'ambon à Constantinople⁸. Cette organisation est celle de la Grèce, de l'Asie Mineure, de nombreuses régions du Moyen-Orient, de Rome. Quand il existe un ambon et que l'évêque ne prêche pas de sa chaire⁹, il n'est pas nécessaire de surélever sensiblement l'abside. Mais l'ensemble du sanctuaire, y compris la partie en avancée dans la nef que nous appelons par convention « chœur » est souvent légèrement surélevé d'une marche ou deux, d'où l'appellation de *bêma* dans les inscriptions grecques et de *tribunal* en latin.

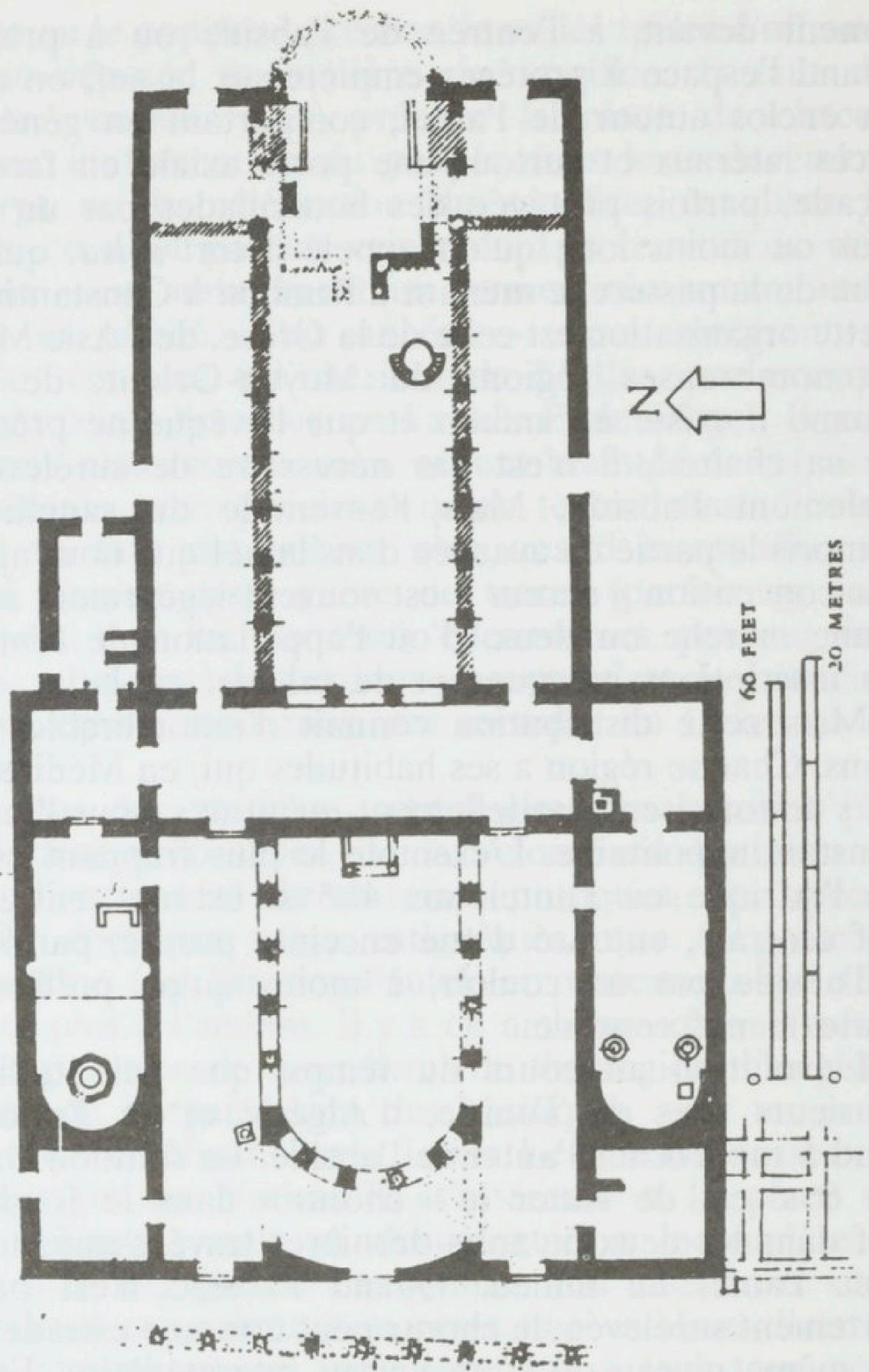
Mais cette distribution connaît d'innombrables exceptions. Chaque région a ses habitudes qui, en Méditerranée, ne s'uniformisent partiellement qu'au 6^e s. sous l'influence constantinopolitaine. L'exemple le plus frappant est celui de l'Afrique où l'autel aux 4^e-5^e s. est au centre de la nef centrale, entouré d'une enceinte propre, parfois relié à l'abside par un couloir, à moins qu'on préfère clore toute la nef centrale.

L'évolution au cours du temps, que j'ai étudiée sur plusieurs sites de Tunisie, d'Algérie et de Tripolitaine, tend à rapprocher l'autel de l'abside. La solution classique du 6^e s. est de situer le « chœur » dans le fond de la nef dans les deux ou trois dernières travées mais toujours avec l'autel au milieu. Quand l'abside n'est pas très fortement surélevée, le chœur peut être une estrade placée au même niveau ou à un niveau intermédiaire. En effet, comme il n'existe pas d'ambon, l'abside occupée par le clergé est conçue comme une tribune¹⁰ d'où parle l'évêque ou le prêtre. La surélévation est parfois très importante (plus d'un mètre), surtout quand il existe une crypte.

8. Voir ici la contribution de J.-P. Sodini, p. 39-51.

9. *Idem*.

10. Appelée *tribunal* dans une inscription.



Nea-Anchialos basilica ou Thèbes de Thessalie (Grèce).

Basilique à trois nefs à abside saillante avec faux transept et narthex, précédée d'un *atrium* à trois portiques dont un semi-circulaire. L'emplacement de l'autel et du *synthronos* manque mais on distingue en bordure du chancel les banquettes latérales (*synthronos* rectangulaire) qui encadrent l'autel et devant l'accès du sanctuaire, au sud de la nef centrale suivant l'usage de l'Illyricum, l'ambon qui est ici du type « à éventail ». Le baptistère est placé dans une chapelle à abside au nord de l'*atrium*.

On connaît une vingtaine d'exemplaires de cryptes dont l'usage semble varié : elles contiennent parfois une sépulture sainte (Djemila ouest en Algérie), parfois un reliquaire (Carthage *Basilica Majorum* ; Iunca I en Tunisie), mais parfois aussi une cuve baptismale (Castiglione en Algérie). L'autel, à partir du moment où il est fixe¹¹, surmonte en général les reliques placées sous la base ou dans la base sous différentes formes. Parfois, en Numidie, il s'agit de sépultures, sans doute de personnes considérées comme saintes ou comme martyrs dans le cas du schisme donatiste. On oriente parfois le culte mémorial vers une sorte de cénotaphe placé en dehors du sanctuaire principal, sous une *mensa* qui n'est pas un autel mais une table issue de la table d'offrandes païennes, garnie de cupules pour des libations ou des offrandes¹².

Les particularités régionales

En Afrique : les absides opposées

Une particularité de l'Afrique est la fréquence de l'organisation (généralement effectuée après coup) avec deux absides opposées ou simplement deux sanctuaires (quand on se contente de clore les premières travées de la nef) qui peuvent être réunis par un couloir ou même par un large espace de circulation quand on place des chancels tout au long des colonnades bordant la nef centrale. On a beaucoup discuté sur la raison de la vogue de ces « doubles absides » ou « doubles chœurs » qui seront adoptés aussi plus tard dans l'architecture carolingienne puis dans la période ottonienne et romane en Allemagne : après avoir cru à une utilisation funéraire du second chœur qui contient effectivement parfois une sépulture privilégiée, on a pensé à un retournement d'axe sous influence byzantine car la plupart de ces églises

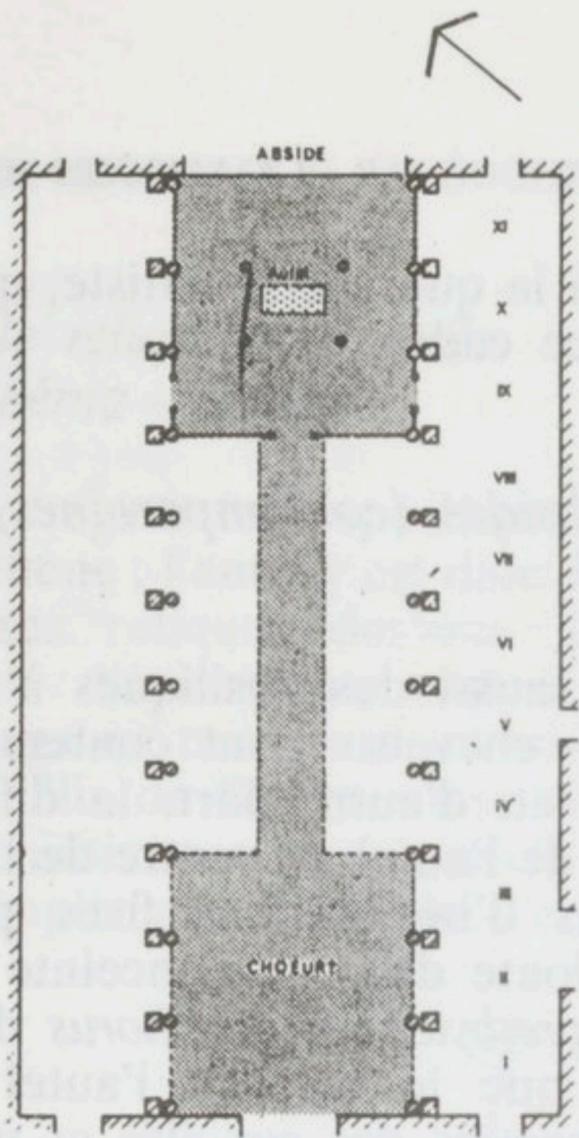
11. Voir la typologie proposée par C. Metzger, ici, p. 31-38.

12. En particulier en Numidie : Rouis, Ksar el Kelb.

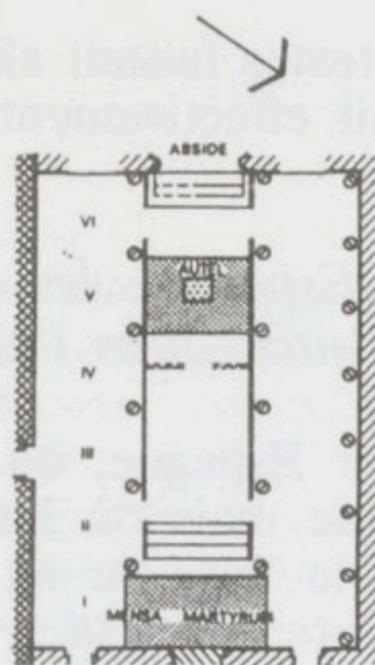
étaient occidentées à l'origine et ont été dotées de la « contre-abside » au 6^e s. ; en fait, il semble bien que, même si ces deux explications ont leur valeur dans certains cas, on privilégie surtout en Afrique le culte des martyrs auquel est consacré soit un espace réservé latéralement¹³, soit la contre-abside, soit une chapelle ou une abside disposée à angle droit du sanctuaire principal sur le flanc (triconque martyrial de Tebessa). Mais deuxième sanctuaire ne veut pas dire toujours deuxième autel : on peut se contenter d'un cénotaphe avec présentation des reliques sous différentes formes ou même d'un endroit protégé où on pouvait lire au sol ou sur un cippe ou une stèle au-dessus des reliques la liste des martyrs précédant la date de leur mort qui permettait une commémoration à l'anniversaire.

On rappellera que cette commémoration, si importante en Afrique a pris longtemps l'aspect de libations ou d'offrandes alimentaires de type païen même dans l'église et de banquets autour ou sur la tombe dans les cimetières. Autre particularité de l'Afrique que la sépulture précoce dans les églises et les salles annexes, y compris dans les baptistères, même en ville, pour rechercher la protection des reliques, la proximité de l'autel ou de la piscine de la régénération, surtout pour le clergé. On a mal compris un sermon récemment redécouvert de S. Augustin qui vitupérait contre la sépulture d'un catéchumène dans une église, en croyant à une réaction contre un privilège social. Ce qui indignait S. Augustin, c'est la présence près de la table sainte du corps d'une personne non baptisée. Toutes ces spécificités de la basilique africaine, si frappantes dans cette Église qui a été l'une des plus anciennes d'Occident et des mieux implantées et qui a manifesté souvent, contre Rome, son attachement à ses traditions propres, ne sont malheureusement pas explicitées par des textes liturgiques. On est obligé de constater et parfois de comprendre, à travers les sermons de S. Augustin ou

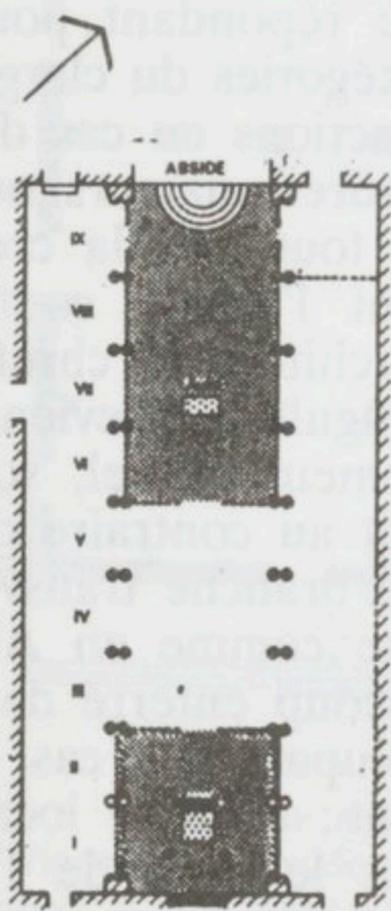
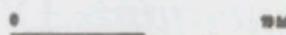
13. Voir *supra*, p. 15.



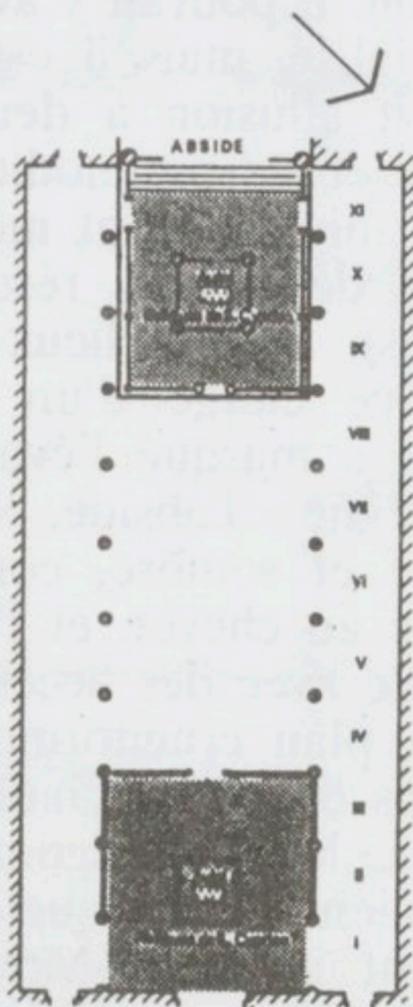
1. Tébessa



2. Thala II



3. Sbeitla IV : état II



4. Haïdra I (église de Melléus)

« Contre-chœurs » en Afrique.

En face de l'autel principal devant l'abside, une enceinte similaire au « chœur » principal contient une installation servant au culte. C'est seulement à Haïdra qu'on est certain de l'existence d'un second autel qui contenait les mêmes reliques (celles de saint Cyprien) que l'autel principal. Les mouvements du clergé peuvent être facilités par l'existence d'un couloir ou protégés par des barrières latérales interdisant pratiquement au peuple l'accès à la nef centrale.

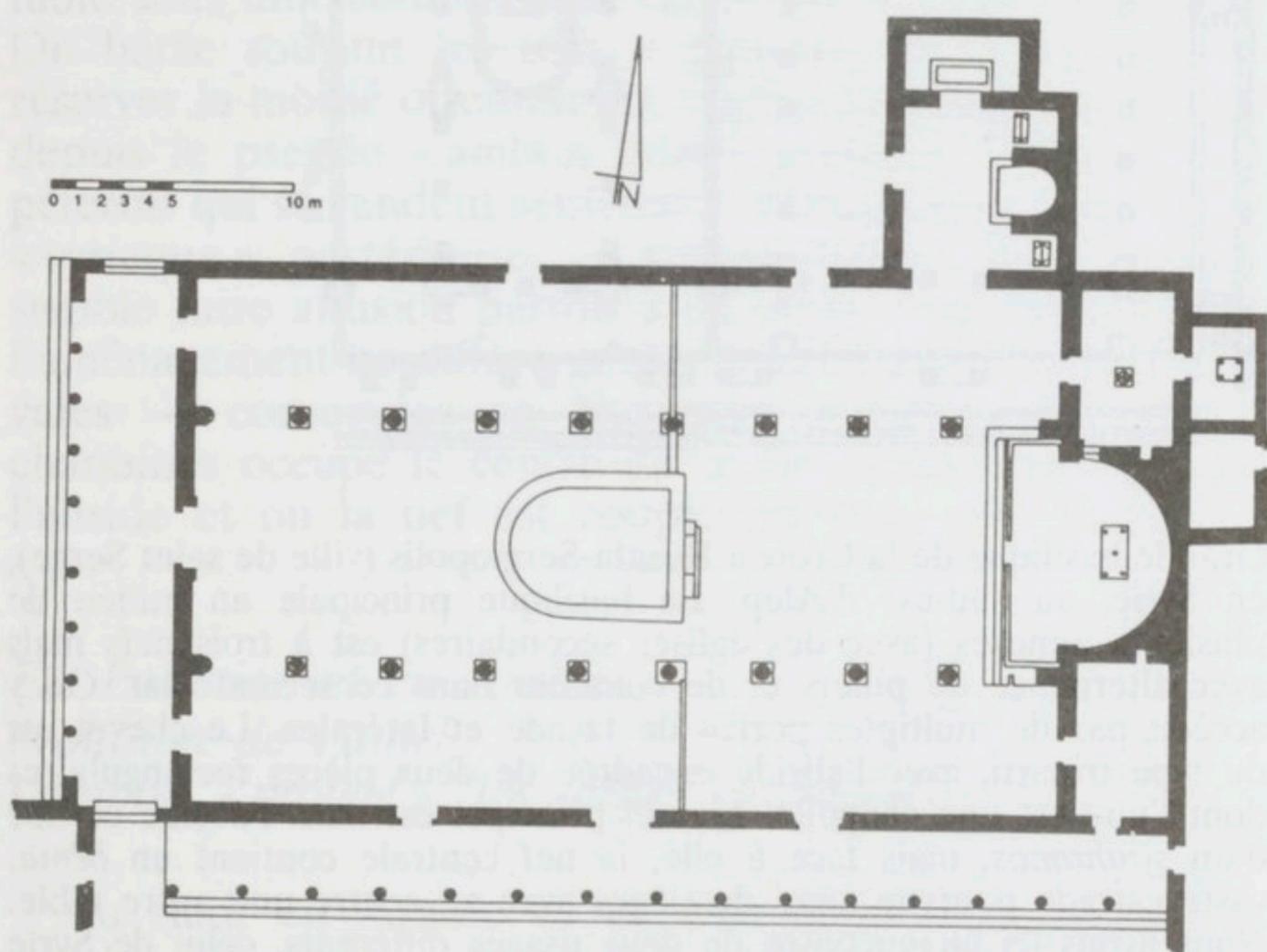
les textes faisant allusion à la querelle donatiste, que l'on vivait effectivement dans ce cadre.

*En Espagne : les deux absides (contemporaines)
et l'autel dans l'abside*

En Espagne, on trouve aussi des basiliques à double abside mais où les deux « chevets » sont contemporains dès le 5^e siècle au moins et, d'autre part, la différence essentielle est la présence de l'autel au centre de l'abside, où l'on ne trouve jamais d'installations fixes pour le clergé, qui se tient sans doute dans une enceinte devant l'abside que l'on appelle *presbyterium* ou *chorus* dans les textes liturgiques, tandis que le lieu de l'autel est le *sanctuarium*. D'après les canons des conciles et une inscription, il pouvait y avoir aussi un double *chorus*, parfois matérialisé, mais il est difficile de distinguer les cas où on fait allusion à deux chœurs se répondant pour les chants et les psalmodies, à deux catégories du clergé (les clercs mineurs sont menacés de sanctions en cas d'usurpation des places réservées aux ordres majeurs ou aux prêtres), à deux lieux séparés. En tout cas, la création pour ce clergé d'un enclos devant l'abside contenant l'autel a marqué l'évolution de l'architecture chrétienne d'Espagne : l'abside, souvent rectangulaire, devient très étroite et sombre, contenant seulement l'autel, souvent adossé au chevet, et l'église s'élargit au contraire devant l'abside avec des accès propres à la branche transversale de ce plan cruciforme. En Espagne comme en Afrique et sans doute en Gaule, on a beaucoup enterré dans les églises. Mais on ignore dans la plupart des cas où se trouvaient les reliques primitivement ; elles se localisent souvent au haut Moyen Âge dans le pied de l'autel, colonne ou caisson massif.

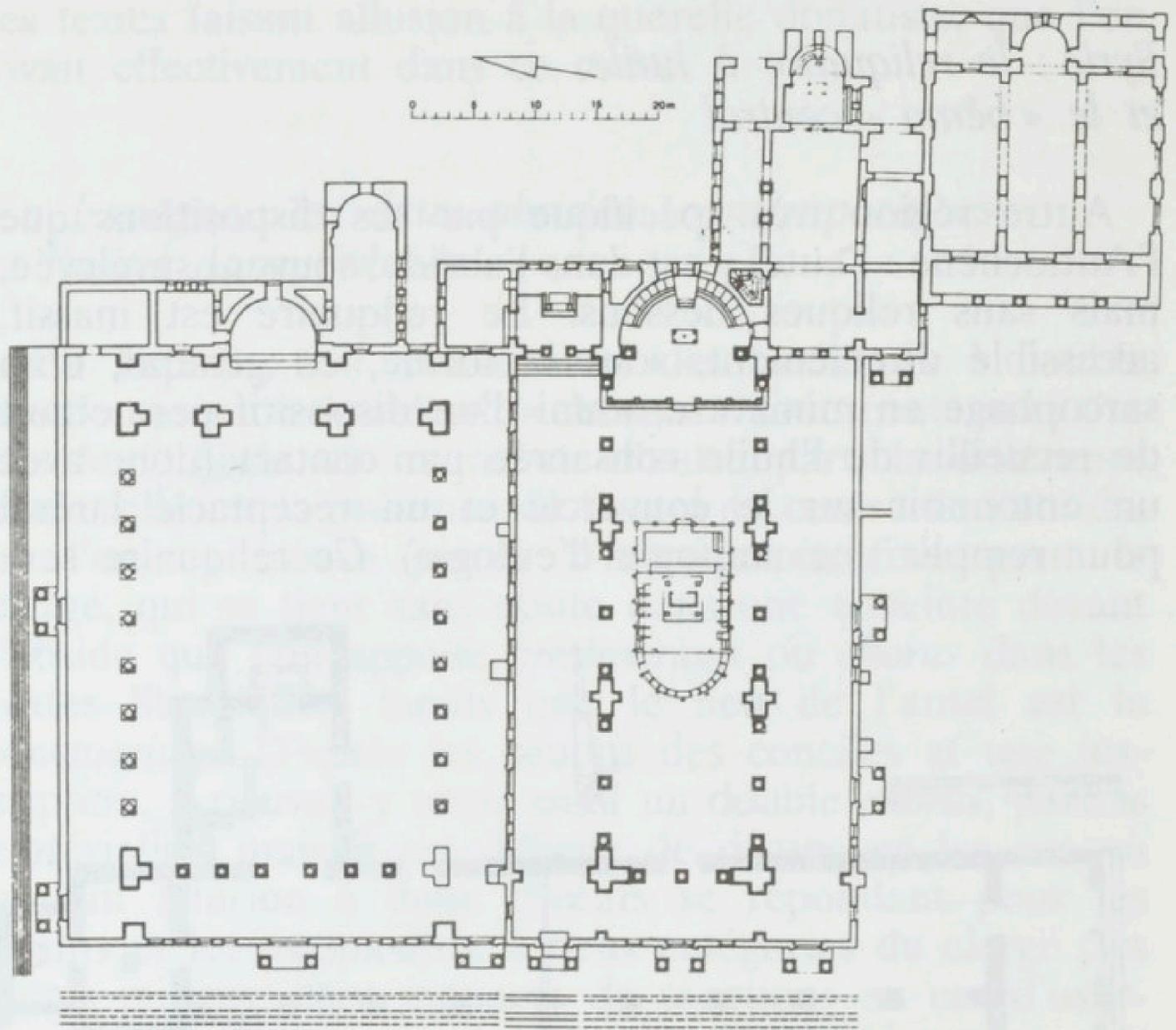
*Syrie : le reliquaire à huile
et le « bêma » central*

Autre région très spécifique par ses dispositions que l'Antiochène : l'autel y est dans l'abside, souvent surélevée, mais sans reliques dessous. Le reliquaire est massif, accessible directement, sous la forme, en général, d'un sarcophage en miniature, muni d'un dispositif permettant de recueillir de l'huile consacrée par contact (donc avec un entonnoir sur le couvercle et un réceptacle latéral pour remplir une ampoule d'eulogie). Ce reliquaire sera



Église typique de la Syrie du Nord.

Chevet triparti où l'abside est encadrée de deux pièces. Celle du nord donne accès à une petite chapelle mais le *martyrium* principal a été ajouté au nord sous la forme d'une chapelle annexe alors qu'il est souvent placé dans la sacristie sud. L'autel est dans l'abside près du fond. La nef centrale est coupée par le *bêma* ou siège le clergé. Toute la partie centrale entre l'abside et le *bêma* est isolée par une barrière transversale pour protéger l'évolution du clergé et l'accès au *martyrium*.



Grande basilique de la Croix à Resafa-Sergiopolis (ville de saint Serge), en Syrie, au sud-est d'Alep. La basilique principale au milieu de plusieurs annexes (avec des églises secondaires) est à trois nefs mais avec alternance de piliers et de colonnes dans ce second état. On y accède par de multiples portes de façade et latérales. Le chevet est du type triparti, avec l'abside encadrée de deux pièces rectangulaires dont l'une est une chapelle. L'autel principal est dans l'abside cernée d'un *synthronos*, mais face à elle, la nef centrale contient un *bêma*, vaste estrade pourvue aussi de sièges avec au centre une autre table. Nous avons ici la rencontre de deux usages différents, celui de Syrie du nord-ouest (*bêma* de nef) et celui de Syrie centrale (*synthronos* d'abside).

placé de préférence à partir d'une certaine date (5^e siècle), dans une salle latérale (souvent une des « sacristies » encadrant l'abside) sur laquelle ouvre une porte monumentale plus large. Cette salle, accessible de la nef centrale (avec parfois une porte extérieure à cet emplacement), constitue un *martyrium* qui est aménagé pour une cir-

culation propre, protégée par des chancels dans le *quadratum populi*. Ce lieu de pèlerinage est placé à droite de l'abside (au sud) en Antiochène, tandis que dans l'Apamène plus au sud — où l'autel est un peu plus avancé et l'abside non surélevée — l'emplacement du reliquaire du même type est dans la « sacristie » de gauche, au nord. En Antiochène, comme le clergé n'est pas dans l'abside, il se trouve dans la nef centrale par rapport à l'orientation habituelle sur une estrade qui est avant tout un *synthronon* renversé mais qui sert aussi de tribune pour des lectures, avec un pupitre de lecture ou un « trône » pour les livres saints, et comporte parfois une table sous un *ciborium*, dont on ne sait si c'est un autel¹⁴. On barre souvent les nefs à hauteur de l'estrade pour réserver la moitié orientale de l'église au clergé qui circule depuis le pseudo « ambon syrien » jusqu'à l'autel et aux pèlerins qui se rendent seulement au *martyrium*. La liturgie « syriaque » postérieure — parfois encore en usage — semble faire allusion parfois à de telles dispositions. Mais l'aménagement ne diffère guère de celui des églises médiévales — conservées en Espagne — où le chœur des chanoines occupe le centre de la nef centrale en face de l'abside et où la nef est coupée en deux par le jubé.

En Palestine et en Arabie :
évolution de l'autel,
l'ambon « projeté », les tables secondaires

Au Sud, en Arabie et en Palestine troisième, où le nombre d'églises anciennes conservées est suffisant pour qu'on puisse se rendre compte de la domination et, parfois, de l'évolution de certaines pratiques : on ne trouve plus de reliquaires « meubles » de grande taille, mais l'autel est aussi dans l'abside, au milieu des sièges du clergé. L'emplacement des reliques semble avoir changé. Elles

14. Voir J.-P. Sodini, art. cit., p. 39-51.

peuvent être exposées dans des reliquaires de taille moyenne placés dans des niches au fond d'une des pièces ou des deux absidioles latérales — ce qui génère la création du plan à trois absides ou l'adjonction d'absides latérales à une église qui ne comportait qu'une abside, encadrée des « sacristies », ou une abside saillante — mais on les retrouve sous l'autel à basse époque dans un petit reliquaire « sarcophage », soit visible, soit de préférence enfermé dans un pied massif en maçonnerie. On voit clairement en Jordanie quelle a été l'évolution de l'autel. C'est au début un meuble en bois car les absides les plus anciennes, pavées de mosaïques, ne comportent pas d'emplacement réservé, puis on voit clairement adopter, assez tard (au 6^e s.), un autel à quatre pieds ou colonnettes fines (on creuse éventuellement un encastrement dans une mosaïque antérieure) avant de préférer, au 7^e et 8^e s., l'autel massif où l'on enferme les reliques¹⁵. Dans la phase intermédiaire où un ou deux *martyria* sont aménagés latéralement (voir *supra*), un chancel ou une estrade surélevée relie le sanctuaire central au côté ou aux deux côtés consacrés aussi au culte. On voit apparaître assez tard dans l'évêché de Tyr¹⁶ et en Arabie¹⁷, deux tables latérales placées de chaque côté de l'entrée axiale du sanctuaire, dont on ne sait si elles servent de tables d'offrandes ou de lecture. En effet, l'ambon proprement dit, du type « projeté » — plateforme surélevée de petite taille accessible du sanctuaire —, est une adjonction qui n'est pas antérieure semble-t-il au 7^e s. d'après les mosaïques datées qui n'ont pas prévu son emplacement au fond de la nef centrale. L'usage est de mettre cet ambon au sud en Arabie, au nord en Palestine troisième¹⁸ comme l'explique Jean-Pierre Sodini.

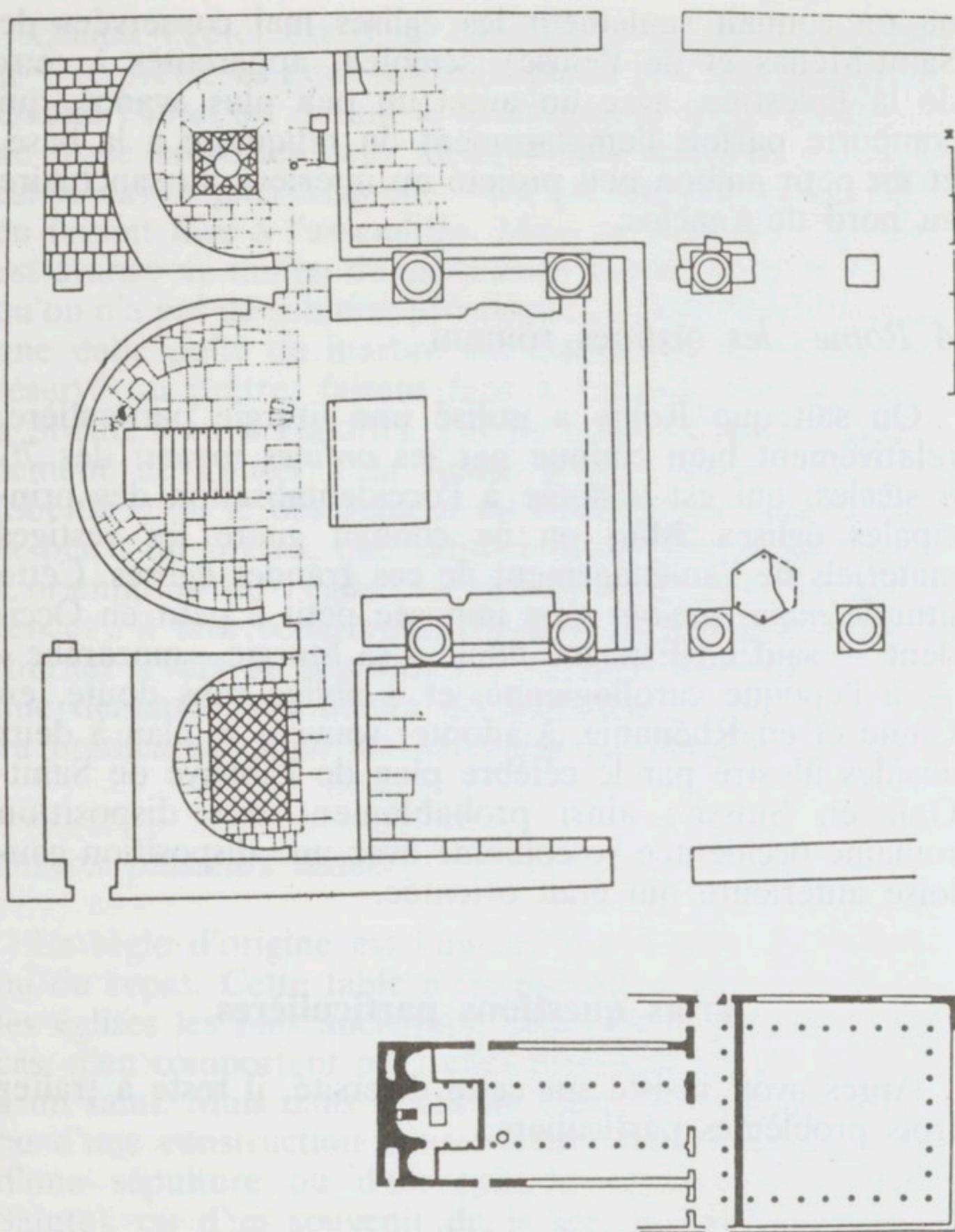
Les usages de Cyrénaïque, au-delà de la côte égyptienne (qui subit cependant les influences méditerranéennes, mais

15. Il existe encore des églises construites ou décorées sous les deux premières dynasties arabes.

16. Liban sud et Galilée occidentale.

17. Jordanie actuelle.

18. Néguev actuel.



Chevet de la cathédrale d'Elusa dans le Neguev, siège épiscopal de Palestine troisième. Le chevet est à trois absides. Les absides latérales, protégées par des prolongations du chancel, servent probablement de *martyrium*. L'abside principale contient un *synthronos* avec une cathèdre épiscopale très surélevée. L'autel est devant l'abside. On distingue la base polygonale d'un ambon au nord de la nef centrale, dont les colonnettes portent une plate-forme surélevée accessible depuis le sanctuaire (ambon « projeté »).

où on connaît seulement les églises mal conservées de Saint-Ménas et de Péluse), semblent apparentés à ceux de la Palestine, avec un autel un peu plus avancé, qui comporte parfois l'emplacement du reliquaire à la base, et un petit ambon peu projeté ou intérieur au sanctuaire au nord de l'enclos.

À Rome : les ordines romani

On sait que Rome a utilisé une liturgie particulière, relativement bien connue par les *ordines romani* des 7^e-8^e siècles, qui est adaptée à l'occidentalisation des principales églises. Mais on ne connaît guère les vestiges matériels de l'aménagement de ces grandes églises. Cette liturgie *more romano* s'est imposée petit à petit en Occident — sauf en Espagne fidèle à sa liturgie « mozarabe » — à l'époque carolingienne, et a obligé sans doute, en Gaule et en Rhénanie, à adopter souvent le plan à deux absides illustré par le célèbre plan de l'abbaye de Saint-Gall en Suisse : ainsi probablement une disposition romaine occidentée se combine avec une disposition gauloise antérieure qui était orientée.

Trois questions particulières

Après avoir insisté sur cette diversité, il reste à traiter trois problèmes particuliers.

L'emplacement du prêtre à l'autel

Préoccupation majeure de Nussbaum et des liturgistes de Vatican II, ce problème ne connaît pas de solution claire. Tout dépend de l'emplacement réciproque des différents éléments du mobilier liturgique et, même dans une région qui montre par ailleurs des dispositifs homogènes, l'emplacement peut varier, mais il est assez difficile à établir quand on n'a pas d'indice matériel.

Quand l'autel est dans l'abside et au fond de celle-ci¹⁹, le prêtre ne peut célébrer que le dos face au peuple. Quand l'autel est devant le *synthronos* et qu'il existe assez de place entre les deux éléments du mobilier — ce qui est le cas le plus fréquent —, il est logique qu'il célèbre en faisant face à l'assemblée. Mais en Afrique, où l'autel est avancé au milieu du *quadratum populi*, on peut établir qu'on n'a pas de solution préconçue : à Sabratha II (Lybie), une dalle polie de marbre est clairement l'emplacement réservé au prêtre, faisant face à l'abside. Au contraire, à Sbeitla I ou à Haïdra I, j'ai pu établir d'après l'emplacement de l'autel à la limite d'une estrade surélevée (Sbeitla I) ou le désaxement du *ciborium* qui couvre aussi la place du prêtre, que celui-ci faisait face à la façade. L'orientation de l'église n'entre en rien dans ces préférences : il faut comprendre l'ordre de S. Augustin de se tourner « vers le Seigneur » à certains moments comme une demande aux fidèles de faire face à l'autel et non au prédicateur situé sur sa chaire au fond de l'abside²⁰.

Un ou plusieurs autels

La règle d'origine est l'unicité de la table du sacrifice ou du repas. Cette table n'est pas liée à des reliques car les églises les plus anciennes, celles de la synaxe en tout cas, n'en comportent pas ; elles n'avaient pas de dédicace à un saint. Mais dans le cas de l'introduction de reliques ou d'une construction autour d'un lieu vénéré en raison d'une sépulture ou d'un épisode testamentaire (Terre Sainte), ou d'un souvenir de la vie du saint (sanctuaire de stylites), plusieurs solutions sont possibles : ou l'on place l'autel au-dessus du lieu ou de l'objet consacré comme cela a été le cas à Saint-Pierre probablement dès l'origine et certainement à partir de l'époque de S. Grégoire le Grand ; ou le *martyrium* en est indépendant et peut générer à son tour un autel, en général assez

19. En Syrie du Nord ou en Espagne au haut Moyen Âge.

20. Voir *supra*, p. 11.

tardif quand on peut établir la date de cet aménagement : c'est le cas parfois dans les contre-absides ou contre-chœurs africains, plus rarement à un emplacement non privilégié, dans un bas-côté par exemple. Les chevets à trois absides avec des reliques dans les absidioles latérales²¹ n'ont pas nécessairement à l'époque paléochrétienne trois autels qui sont de règle au haut Moyen Âge en Espagne. La multiplication des autels qu'on voit clairement dans les descriptions d'églises mérovingiennes (S. Germain-des-Prés ou la cathédrale d'Orléans qui sont sans doute ou certainement de plan cruciforme) ou sur le plan de Saint-Gall (qui est une église de monastère aménagée pour la célébration multiple et simultanée), n'est en tout cas pas antérieure au 6^e s. Il ne faut pas confondre autel et table²². Certaines églises africaines contiennent de toute évidence une *mensa martyrum* qui n'est pas un autel²³ et les églises au sud du Liban, de Palestine et de Jordanie comportent à une certaine époque deux tables latérales à la limite du sanctuaire qui ne sont pas des autels²⁴, pas plus que celle de la salle intermédiaire entre les deux cathédrales primitives d'Aquilée. On peut hésiter quand la table est placée dans une salle annexe qui peut être une chapelle mais aussi une salle de service (exemple assez fréquent en Grèce et au Moyen-Orient). Une chapelle latérale pourvue d'un autel indiscutable a été identifiée à Iunca III (Tunisie) : ce peut être un *martyrium*. On ajoutera que l'autel n'est pas lié à la synaxe. Un autel permettant une célébration et pourvu de reliques a été placé deux fois à Carthage dans des mausolées en forme de petite église où existe une seule sépulture privilégiée. On voit des autels s'introduire dans les baptistères mais la table n'y est pas forcément destinée à la célébration du sacrifice. La *Vie des Pères de Merida*, capitale de la Lusitanie, montre que la table

21. Voir plus haut, p. 23.

22. Voir *infra*.

23. Voir *supra*, p. 15.

24. Voir *supra*, p. 22.

du baptistère Saint-Jean de cette ville était destinée à recevoir le vase contenant le Chrême.

Du chancel à l'iconostase

Le type habituel des barrières qui protègent les enceintes ou partagent les nefs en secteurs, fabriquées en séries dans les carrières de marbre orientales est composé de plaques rectangulaires (1 m 50 à 2 m de long sur 80 cm à 1 m de haut), décorées sur une face ou deux, engagées dans des poteaux de section carrée dotés d'un amortissement — une pomme de pin le plus souvent —, parfois à la base dans une rainure (quelquefois une plinthe moulurée), et dans les modèles les plus soignés surmontés d'une main courante, également moulurée. On traite souvent de façon particulière la façade du sanctuaire et plus spécialement l'entrée qui se signale, en Grèce surtout, par un arc ou une sorte de baldaquin.

Avec le temps, on privilégie, surtout en Orient, une barrière plus monumentale. On substitue aux poteaux de chancel ordinaires des « poteaux colonnettes » en gardant les plaques de chancel à la base mais prolongeant, les poteaux en les gommant par une colonnette taillée dans la même pierre et par une architrave moulurée, parfois ornée d'une inscription. On a dit souvent que ces « chancels hauts » comportaient des rideaux entre les colonnettes, mais il ne reste guère de traces d'accrochage. En tout cas, cette vogue du « chancel haut » dont on voit bien la progression à Alikí (Thasos) où la même église a reçu successivement 3 ou 4 jeux de chancels, mais qui est surtout perceptible en Orient, prépare l'iconostase des églises orthodoxes : il suffira de clore les entrecolonnements pour les garnir de panneaux pleins décorés d'images saintes.

En fait, on voit, tout au cours du temps, une tension entre deux conceptions de l'acte liturgique : la pleine lumière, la vision la meilleure et la publicité la plus totale, qui peut se réaliser de différentes manières, soit par l'insertion de l'enceinte d'autel au milieu de la nef

centrale (Afrique), soit par la « mise en scène » de l'autel sur l'abside ou une tribune surélevée ; ou, au contraire, la recherche d'un certain secret, de l'intimité entre le prêtre et l'autel dans les moments les plus essentiels du « drame » liturgique, qui reste la conception orthodoxe, mais qui a été privilégié aussi très tôt en Espagne (voir plus haut) et souvent au Moyen Âge où le chœur des chanoines et le jubé interdisent de fait au public toute visibilité.

Noël DUVAL

Bibliographie

Manuels

A. ORLANDOS, *La Basilique paléochrétienne à charpente de la Méditerranée* (en grec), Athènes, 3 vol., 1952-1957.

P. TESTINI, *Archeologia cristiana* (en italien), 2^e éd., Bari, 1988.

Dictionnaires

Reallexikon für byzantinische Kunst, Stuttgart, articles « Absis », « Altar », « Ambo », « Atrium », « Baptisterium », « Basilika », etc., en général dus au savant belge Ch. Delvoeye.

Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien, Paris, Cerf, 1990, article « Édifice du culte » (N. Duval).

Congrès d'archéologie chrétienne

Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne (Lyon, Vienne, Grenoble et Aoste, 21-28 sept. 1986), École française de Rome et Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana, Rome, 1989, avec de nombreux rapports de synthèse (cathédrale, baptistère, atrium, etc.) et régionaux.

Synthèse pour la France

Naissance des arts chrétiens, sous la direction de N. Duval, Paris, Imprimerie Nationale, 1991 (chapitres sur l'architecture cultuelle, le baptême, le matériel liturgique, par N. Duval, J. Guyon, C. Metzger).

Étude des sources (pour l'Occident)

Articles de J.-Ch. PICARD dans Actes 1936, *Rivista di Archeologia Cristiana*, 1989, et travail de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* (7 volumes parus).

R. PUERTAS TRICAS, *Iglesias hispanicas, siglos IV al VII. Testimonios letterarios*, Madrid, 1982.

M. WEIDEMANN, *Kulturgeschichte der Merovinger Zeit nach den Werken Gregors von Tours*, Mayence, 1982.

Études sur les dispositions matérielles de la liturgie

A. LUIKS, *Cathedra en Mensa*, Amsterdam, 1955 (protestant).

A. NUSSBAUM, *Der Standort der Liturgen am christlichen Altar vor dem Jahre 1000*, Bonn, 1965 (catholique).

Sur des installations liturgiques déterminées

A. KHATCHATRIAN, *Les Baptistères paléochrétiens* (recueil de plans), Paris, 1962.

P. H. F. JACOBS, *Die frühchristliche Ambone Griechenlands*, Bonn, 1987 et c.r. de N. DUVAL dans *Bulletin Monumental*, 1988.

Quelques études régionales

N. DUVAL, *Les Églises africaines à deux absides*, t. II, Paris, 1973.

Th. ULBERT, *Frühchristliche Basiliken mit Doppelapsiden auf der iberischen Halbinsel*, Berlin, 1978, avec c.r. de N. DUVAL dans *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 1981 (chapitre important sur les baptistères).

J.-P. SODINI, *Aliki II: la basilique double*, Paris, 1984, avec c.r. de N. DUVAL, dans *Revue des études augustiniennes*, 1986.

G. TCHALENKO, *Églises de village de la Syrie du Nord*, Paris, 1979-1990.

P. DONCEEL-VOÛTE, *Églises byzantines à mosaïques de Syrie et du Liban*, Louvain, 1988 (1991).